

MALAISE MORAL

Il y a en ce moment en Indochine un malaise politique indéniable. Sans atteindre encore la masse de la population, il est néanmoins assez généralisé pour présenter quand même une certaine gravité. Il est le fait principalement de la jeune génération, de cette « couvée nouvelle », comme dirait Marcel Prévost, qui, exclusivement formée dans les écoles françaises et complètement détachée des anciennes disciplines ancestrales, est née à la vie publique juste au moment où le monde n'est rien moins que tranquille et où les vastes remous qui l'agitent se font sentir jusque sur les rivages d'ordinaire si calmes de ce pays du « Sud pacifique ». Mais si on l'examine en lui-même, il se réduit à bien peu de chose, à un certain état d'esprit dont les causes ne sont pas seulement que politiques, mais sont beaucoup plus profondes et d'ordre plutôt intellectuel et moral. En effet, au fond du malaise politique, il y a en réalité un malaise moral dont souffrent les jeunes générations de ce pays depuis plusieurs années. Les revendications politiques qui forment le programme des différents partis seraient-elles entièrement satisfaites que le malaise subsisterait toujours ; bien plus, l'Annam serait-il devenu du jour au lendemain un pays indépendant que ce malaise apparaîtrait encore, peut-être même avec plus de gravité. En vérité, il est plus profond que tout cela. La politique, encore qu'elle a en elle-même son importance, n'en est qu'une des causes prédisposantes et non pas la cause prédominante. Il est dans l'âme des hommes de ce pays, et c'est pourquoi il est plus difficile d'y remédier par des moyens de fortune ou des expédients politiques. Il s'agit en réalité d'une véritable crise morale revêtant, en vertu des circonstances intérieures et extérieures passagères, un caractère plus ou moins politique. Et c'est cette crise qu'on ne soupçonne pas le plus souvent, qu'on n'a pas encore pris la peine d'étudier de près jusqu'ici.

Quel peut être, à l'heure actuelle, l'état d'âme d'un jeune Annamite de 20 à 30

ans ayant une certaine culture occidentale et française ? Voilà une question intéressante et qui vaut la peine d'être étudiée avec quelque attention. Je la propose à la perspicacité de nos éducateurs et de nos sociologues.

Prenons un sujet intelligent et suffisamment cultivé, par exemple notre compatriote Nguyễn An-Ninh, dont toute la presse du Nord au Sud s'occupe tant depuis ces derniers jours. On n'a peut-être pas assez remarqué ce passage de sa lettre au Procureur général : « Depuis l'âge de 18 ans, je suis tourmenté par une évolution spirituelle qui travaille incessamment en moi et qui me fait souvent douter de moi, de mes idées, de mes actions. J'ai été tenté maintes fois par la vie religieuse. Ces angoisses expliquent ma décision de tout abandonner pour me reposer. » — Voilà donc un homme en pleine crise spirituelle, qui ne sait pas encore comment résoudre cette crise, qui doute de ses forces et de l'efficacité de son action, qui en somme est loin d'avoir foi en lui-même, et qui entreprend de conduire tout un peuple à la conquête de ses libertés ! Le Bouddha, quand il est encore assis sous l'arbre de la « Bodhi », avant d'avoir reçu « l'illumination », n'a pas osé « tourner la roue de la Loi ». Notre jeune compatriote s'est montré plus pressé ; sans attendre d'avoir l'illumination, il s'est mis à « tourner la roue » et à une vitesse telle qu'elle lui fit faire la culbute. M. Ninh est certainement un homme de valeur ; son erreur est de n'avoir pas attendu d'avoir accompli son « évolution spirituelle » pour se lancer dans l'action. Mais que faut-il penser des milliers et milliers de ses admirateurs qui voyaient en lui le conducteur, le chef ? Il faut qu'ils soient dans un terrible désarroi pour placer leur confiance en un homme qui a fait le sincère aveu qu'il doute encore de lui-même, de ses idées et de son action. Cela est vraiment très grave.

Et c'est ce désarroi, ce déséquilibre moral qui caractérise l'état d'âme de notre jeune génération actuelle. Le seul fruit

qu'elle retire encore de l'instruction occidentale, c'est d'être complètement détachée des anciennes disciplines morales qui faisaient l'armature de la société annamite, d'être réduite à se diriger elle-même avant d'avoir l'expérience nécessaire, d'être exposée à toutes les tentations malsaines dans un monde rempli de traquenards et d'embûches, d'être victime de son ardeur même et de ses velléités généreuses. Et ainsi ballottée entre des vents contraires, elle donne souvent le spectacle d'une incohérence dans la pensée et l'action, d'une inconscience, d'une puérilité parfois qui font vraiment peine au cœur.

Tout cela au fond se réduit peut-être à un problème d'éducation, et d'éducation morale. Un écrivain de talent qui s'occupe beaucoup des choses d'Indochine, survivant de l'époque de Boissière, M. Albert de Pourville, a très bien saisi l'importance de ce problème et l'a excellemment posé en ces termes :

« ... Notre arrivée, dit-il, notre immixtion dans toutes les affaires et dans le destin de la race jaune, l'entrée de la civilisation européenne dans le champ asiatique, et toute l'évolution moderne, tout cela contraint la collectivité à se morceler en individus, et chaque individu à prendre l'initiative de sa pensée et la responsabilité de son destin... L'enseignement général et technique, nous l'apportons ; l'éducation, la famille et ses représentants y pourvoient. Mais dans quelle armature allons-nous coordonner ces éléments divers ? Dans quel moule social allons-nous former ce précipité dont nous connaissons si peu les propriétés et les réactions ? En un mot, quel va être le principe sur lequel s'appuiera fermement le caractère et le tempérament du jeune Annamite ? Quelle est la valeur et la solidité du tuf où il va construire, sous notre direction et sous nos auspices, sa nouvelle maison morale ? Car dans tout ce qui vient d'être dit, je vois bien l'enseignement et ses forces, l'éducation et ses beaux dehors ; mais où sont les vertus du caractère ? Il faut s'en occuper d'autant plus sérieusement que l'état social et moral de l'Annamite change et que le changement en question tend inévitablement à isoler l'individu de sa collectivité présente et de ses ancêtres... »

«... Heureux si les Annamites peuvent, dans leurs esprits rompus à toutes les gymnastiques de l'assimilation intellectuelle et du raisonnement, amalgamer et coordonner suffisamment les deux cultures pour faire jaillir d'elles, et fleurir, pour le bien général, la culture de l'Annamite moderne, remis en jeunesse et en vigueur par la civilisation occidentale... Cet Annamite qui, dans les cadres solides de la famille et de la tradition, était une excellente portion d'humanité, ne peut pas, présentement désencadré, être individuellement un homme. Il faut pourtant qu'il le soit... Les moyens ? Les méthodes ? Nous ne les avons pas encore, puisque c'est d'hier à peine que nous connaissons ce manque primordial qui est à nos protégés la puissance personnelle et qui fait, de chacun d'eux pris à part, une façon d'«*Enervé de Jumièges*»... »

Une génération d'«*énervés de Jumièges* », de «*désencadrés sociaux* », si nous pouvons ainsi dire, bref d'hommes à qui manquent encore la «*puissance personnelle* », la force, la trempe du caractère, cette vigueur de l'esprit et cette virilité morale qui, plus que l'intelligence et le savoir, font des «*hommes* » dans la pleine acception du mot, voilà comment une observation même superficielle nous fait apparaître la génération actuelle de nos jeunes compatriotes.

Aider cette génération à faire son éducation morale, son éducation d'hommes conscients et de citoyens capables, voilà le devoir urgent et qui prime tous les autres. Et pour conclure, je suis tout à fait de l'avis de mon excellent confrère de Cochinchine, M. Nguyen Phan-Long, qui a écrit dans l'*Echo annamite* depuis plusieurs années :

«*Tout en rappelant de temps à autre les promesses solennellement faites pour ne pas laisser se prescrire les droits qui nous ont été reconnus, détournons nos regards de la décevante politique. Que celle-ci ne soit plus le pôle de notre activité et de nos espoirs. N'attendons plus qu'on fasse de nous, à coups de lois et de décrets, des êtres fictifs, des citoyens falots comme on en a fait des nègres des vieilles colonies. Nourrissons-nous, non pas de la viande creuse des illusions, mais du pain des forts : efforçons-nous de faire de nous-mêmes, par nos propres*

moyens, des hommes capables de vivre leur vie, de supporter le poids de la grandeur et de la servitude de la condition humaine. N'aspirez plus à jouer un rôle politique, et travaillons à renouveler nos cadres sociaux. »

Ces fortes paroles sont à méditer.

Oui, l'œuvre urgente en ce moment, ce n'est pas une œuvre de revendications politiques ; c'est une œuvre de self-éducation nationale ; c'est une vaste « réforme intellectuelle et morale » qu'il nous

faut entreprendre et à laquelle nous devons convier tous les hommes de bonne volonté. De la politique, nous en ferons un jour, quand nous serons mieux préparés à jouer le rôle qui nous revient. Nous en ferons alors sérieusement, en hommes conscients de ce qu'ils font, et non plus en « enfants » s'amusant à un jeu stérile et qui peut leur être dangereux.

PHAM QUYNH

UN LETTRÉ ANNAMITE PHAN CHU - TRINH

« Saigon 27 mars. — Phan Châu-Trinh décédé. » C'est en ces termes que m'est parvenue, à Tours, le 27 mars 1926, télégraphiée de Saigon, la triste nouvelle de la fin de l'homme éminent dont l'influence sur les jeunes générations annamites a été si considérable et dont les sentiments à l'égard de la France se sont, à tant de reprises, si magnifiquement manifestés.

J'ai eu le privilège d'être, pendant 15 ans, l'ami fidèle de cet Annamite et aussi son défenseur acharné, en compagnie de MM. Marius Moutet, Pierre Guillard, Henri Guernut et de plusieurs autres membres de la Ligue des Droits de l'Homme.

Nul ne s'étonnera donc de me voir lui rendre, aujourd'hui, le témoignage que je lui dois.

..

C'est tout un livre qu'il faudra, d'ailleurs, pour raconter ce qu'a été et ce qu'a souffert, en France, le lettré Phan Châu-Trinh, depuis le jour où M. Messimy, en 1911, le reçut, dans son cabinet, au ministère des Colonies — pour lui demander de lui faire connaître les revendications de ses compatriotes — jusqu'au moment où le gouvernement de la République lui permit, l'an dernier, de regagner son pays natal, en lui garantissant sa sécurité.

Quelle existence ! Et quelles étapes, dans la vie de cet homme !

Né en Annam, dans le cours du mois d'août 1871, au village de Tân-Lộc, dans la province de Quảng-Nam, d'une mère appelée Lê Thi-Chung, très versée dans la connaissance des caractères chinois, il avait pour père un mandarin de l'ordre militaire, du nom de Phan Văn-Bình, qui mourut en 1886, après avoir fait partie des gens qui avaient suivi le roi Hàm-Nghi, dans sa fuite, après la prise de Hué par les Français.

Phan Châu-Trinh, tout enfant, fit preuve d'une paresse insigne, dont il ne se corrigea que vers 18 ans ; mais à partir de ce moment, il se mit à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il acquit, en 5 ans, la réputation d'un homme déjà fort instruit.

Il avait, à 28 ans, conquis ses diplômes de *tú-lài* et de *cử-nhân* (bachelier et licencié) et il obtint, 2 ans après, à Hué, son brevet de *phó-bãng*, qui est équivalent à celui de docteur.

L'esprit mis en éveil par les formidables événements qui, de 1900 à 1904, agitèrent si fort la Chine et le Japon, se rendit dans ces pays, pour s'y faire une idée exacte de ce qui s'y passait.

Entre temps, ce lettré, qui avait beaucoup vu et beaucoup retenu, avait, en outre, lu tout ce qu'on avait publié de livres, en Chine, sur l'histoire de l'Europe et celle de la France.

Il avait lu, dans leur traduction en caractères chinois, les œuvres de Rous-

eau et de Montesquieu et s'était familiarisé avec la pensée des grands hommes d'Etat de l'Europe.

Revenu au Quang-Nam son pays, en 1904, il y proclama la nécessité de réformer l'instruction publique et partit pour Hanoï en 1906.

C'est au cours du séjour de six mois qu'il fit, à cette époque, dans cette ville, qu'il traita, dans une série de conférences, devant ses compatriotes du Tonkin, ainsi que dans nombre de lettres ou d'articles de journaux, en caractères chinois ou en *quốc-ngữ* une foule de questions relatives aux conditions dans lesquelles notre Protectorat s'exerçait, à cette époque, en Indochine, par l'intermédiaire de mandarins de toutes classes, dont il prit plus particulièrement à partie les agissements, dans sa fameuse lettre du 15 août 1906, adressée au Résident supérieur au Tonkin.

Cette lettre, qui fut publiée intégralement, à Hanoï, en 1907, le fit passer pour un dangereux révolutionnaire.

Quels accents, pourtant, elle contenait !

Et quel courage il lui fallut, pour l'adresser à son destinataire !

C'est de ce document que M. Emile Fabre, l'actuel administrateur de la Comédie Française, a tiré, en 1911, le magnifique rôle de Nam Triên, dans sa pièce *Les Sauterelles*, qui fut jouée au Vaudeville, où elle n'eut, toutefois, qu'une vingtaine de représentations.

Oui ! quelle lettre et quel courage !

Tous les lettrés du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine la lurent et la commentèrent ; d'aucuns l'apprirent par cœur.

Devenue une forme hautement déférente, elle constituait comme on l'a justement écrit, le procès du régime de cette époque.

Et c'était un procès solidement établi, qui présentait cette particularité : celui qui l'avait instruit n'avait pas craint de se faire connaître.

Ecoutez-le plutôt :

«... Les mandarins des provinces multiplient leurs exactions... L'habitude de

quémander sans cesse leur a fait perdre tout sentiment de honte... Nombreux, parmi nous, sont ceux qui se lamentent. Les plus courageux s'exilent en pleurant, au delà des mers (Japon), et ne reviennent pas — ce qui était une allusion au lettré Phan Bội-Châu. — Les autres, plus timides, courbent la tête et supportent tout en silence, sans sortir de leurs villages ; mais personne n'a encore osé frapper à votre porte, Monsieur le Résident supérieur, pour vous ouvrir son cœur, vous exposer la tyrannie des grands, vous faire entendre la plainte des humbles, dans leur misère.

« En sorte que, depuis vingt ans passés, la mauvaise conduite des mandarins et le triste état des paysans n'ont pu, une seule fois, parvenir à vos oreilles, tandis que le pays se trouve mortellement atteint par les fautes des hautes classes et les erreurs du Protectorat.

« J'ai quitté le mandarinat depuis plusieurs années. Les actes du Protectorat qui sont à charge aux Annamites, les sentiments des Annamites envers les Français, j'ai tout connu et tout noté.

« N'osant pas garder le silence, je m'adresse à vous, Monsieur le Résident Supérieur, persuadé qu'en lisant cette lettre, votre cœur sera touché, et en inclinant la tête, vous reconnaîtrez son exactitude...

« Les mandarins de la Cour, les hauts dignitaires n'ignorent rien ; mais indulgents et gagnés par des présents, ils ne tiennent aucun compte des bruits qui leur parviennent...

« Tous les mandarins sont lettrés et savent que des livres, qui remontent à des milliers d'années, recommandent d'aimer le peuple. Comment se fait-il que leur propre pays ne soit pour eux qu'un vaste marché, dont la population est traitée comme de la viande ou du poisson ?

« Ceux qui s'attristent de ces choses sont représentés comme des insensés et ceux qui veulent les réformer passent pour des révolutionnaires...

« Dans ma tristesse et mon indignation, je n'ai trouvé personne qui pût entendre mes plaintes. J'ai pris alors un pinceau en bannissant toute crainte, oublieux même de votre haute dignité, je me suis directement adressé à vous, Monsieur le Résident Supérieur...

« Appelez-moi auprès de vous... Daignez m'interroger longuement, pour que, tout à loisir, je puisse vous dévoiler mes plus intimes pensées, vous exprimer ce qui peut encore faire brume sur la grandeur de mon pays... »

« Que la France fasse des réformes; qu'elle change sa ligne de conduite; que choisissant avec soin des gens capables, elle les revête d'une grande autorité et, tout en les traitant convenablement, exige d'eux l'intégrité et le travail... »

« Si elle laisse publier des journaux, pour permettre à l'opinion publique de se manifester au grand jour, si elle édicte des peines, pour réprimer les écarts des mandarins; si elle crée des collèges, des imprimeries, des écoles normales, des écoles professionnelles et commerciales; si, enfin, elle modifie la législation, le système d'impôts et de corvées et qu'en toutes ces réformes, elle fasse preuve de sagesse et de méthode, le peuple vivra en paix, les lettrés seront satisfaits. »

« Loin de chercher à se révolter, tous n'auront qu'une crainte: voir la France abandonner l'Annam... Sauvés de la mort, reprenant espoir, les Annamites renatront à la vie. Ce sera le bonheur du royaume d'Annam. Mes désirs seront exaucés. »

« Mais si, comme par le passé, vous persistez à opprimer les gens de ma race..., faites-moi condamner, prononcez mon insolence, appliquez-moi les peines réservées aux calomniateurs et après m'avoir enchaîné, conduisez-moi à la chaudière bouillante. »

« Dès lors, les lettrés intelligents et capables sauront vivre dans la retraite et le silence. »

« Sachant ce qu'il leur reste à faire, ils n'imiteront pas ma folle témérité et ne se rendront pas coupables de propos aussi insensés. Ce sera un grand malheur, pour mon pays; mais j'aurai atteint un résultat utile. C'est à vous qu'il appartient d'en décider, Monsieur le Résident Supérieur. »

Et courageusement, l'auteur de cette lettre, dont le texte ne comportait pas moins de vingt très grandes pages, la signa de son nom: Phan Châu-Trinh.

Il ne fut, certes, pas envoyé à la chau-

dière bouillante; mais on l'expulsa du Tonkin, et il fut remis entre les mains des mandarins de la Cour de Hué, qui le condamnerent à mort.

Sa peine, toutefois, fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, à laquelle M. le Gouverneur général Klobukowski et M. Trouillot, alors ministre des Colonies, firent mettre fin, en 1910, par un acte qui les honore, sa grâce, sur l'intervention énergique de plusieurs hommes pleins de cœur et épris de justice, au premier rang desquels il faut placer M. Brière, le sympathique auteur des *Remplaçantes* et de la *Robe Rouge*, ainsi que Francis de Pressensé, dont le cœur vibrerait tant au contact des grandes injustices humaines.

Mais, hélas! que de péripéties encore, à partir de ce moment, dans la vie de l'indomptable et fier lettré!

..

Sorti du bague de Poulo Condor, où il avait entretenu appris à travailler l'écaillage, Phan Châu-Trinh, envoyé en résidence à Mytho, y fait l'admiration du chef de cette province, M. Cousineau, qui émet un avis favorable à la réalisation de son désir d'aller se rendre compte, en France, de l'état de notre civilisation.

Le voici à Paris, avec son fils, le jeune Phan Châu-Dat, qu'on mit à l'école communale du boulevard Montparnasse, où il se classe, tout de suite, parmi les meilleurs élèves de sa division, en leur inspirant tant de sympathie qu'ils le désignent comme celui d'entre eux qui mérite, en fin d'année scolaire, le prix de camaraderie. Mais la forte personnalité de l'ancien déporté de Poulo Condor, dont le renom suscite la curiosité et la sympathie de tous les Annamites qui font des études à Paris et dans d'autres villes, éveille la susceptibilité et la méfiance de quelques fonctionnaires du ministère des Colonies, surtout de ceux qui appartiennent à l'administration des services civils de l'Indochine.

Cette susceptibilité et cette méfiance s'exasèrent, quand le lettré Phan Châu-Trinh écrivit au ministre des Colonies:

« Les habitants de la province de Quang-Nam, se livrèrent, en 1908, à l'occasion

de leur mécontentement des prestations auxquelles ils étaient astreints, à une série de faits extraordinaires, dont le bruit alla se propageant, de province en province, comme un vent qui, soudain, aurait soulevé les flots.

« Beaucoup de gens furent victimes de ces événements, qui leur coûtèrent la vie, outre qu'il y eut nombre de personnes qui quand tout fut fini furent décapitées ou jetées en prison.

« Les événements dont je parle se sont produits d'une façon soudaine ; mais ils avaient une origine.

« Leur responsabilité incombe aux fonctionnaires de nos pays respectifs, la France et l'Annam, qui l'avaient qu'une seule préoccupation : cacher les faits dont il s'agit, pour échapper à leurs responsabilités et à l'obligation qui leur incombait d'examiner avec soin la situation, tandis qu'ils ont rejeté la responsabilité des événements qui sont survenus sur les lettrés et sur les habitants, en disant d'eux qu'ils étaient des rebelles et qu'ils ne voulaient pas se soumettre au paiement des impôts.

« Ils les faisaient emprisonner sévèrement et, sans les interroger, aussitôt arrêtés, ils les faisaient exécuter.

« Ils ont traité les lettrés à l'égal des pillards et des voleurs, en les frappant à coups redoublés, comme s'ils étaient des bêtes et l'on ne saurait dire combien de cris d'injustice, de haine et de vengeance sont montés vers le ciel, à ce moment où la vie était, pour tous, si sombre.

« Or, voici que ces événements se sont passés depuis déjà quatre ans ; voici que deux fois déjà le pouvoir suprême de l'Indochine a changé de mains et que chacun, le cou tendu dans l'espoir de la révision des jugements rendus, a eu cet espoir déçu.

« Qui donc aurait pu se douter que plus il se serait écoulé de temps et plus l'obscurité se serait faite, épaisse, autour des injustices commises ?

« Je suis, moi aussi, un de ceux qui se sont trouvés impliqués dans ces affaires-là.

« Je me suis trouvé à une épaisseur de cheveu de la mort et ce n'est que par suite d'un bonheur, épais, d'un privilège

extraordinaires que je jouis encore de la lumière du soleil.

« Depuis le jour où je suis arrivé en France, jusqu'à l'heure actuelle (fin 1911), j'ai été traité par les autorités françaises avec une générosité que mon cœur reconnaissant n'oubliera jamais.

« Pour ce qui regarde mon propre sort et les souffrances que j'ai endurées, j'ai n'ai de rancune et de colère à l'égard de personne ; mais je pense ceci : partout, partout en Indochine, les Annamites sont maintenant les enfants de la France et s'il en est, parmi eux, qui soient plongés dans le malheur, j'ai le devoir de recourir à la générosité de ce pays, pour leur venir en aide.

« A plus forte raison dois-je agir ainsi, puisque nous étions, les lettrés de l'Annam et moi, animés des mêmes sentiments, au moment où nous avons été arrêtés et impliqués dans le même jugement ou dans des jugements semblables.

« Quiconque est doué d'une âme compatissante sera pris de pitié en entendant raconter de tels faits.

« C'est pour ces raisons que, la nuit et le jour, mon cœur souffre, que j'éprouve une peine immense qui, de toutes parts, m'enserme, en me rappelant des faits dont le souvenir me poursuit.

« Couché, je ne suis pas en repos sur mon lit et quand je mange, les mets n'ont, pour moi, aucune saveur.

« Chaque fois que je pense à ces événements, des larmes coulent de mes yeux ; dans mon âme, la tristesse et les soucis s'allongent...

Hélas ! cet homme connaîtra d'autres tribulations. Il sera suspecté, espionné, froissé dans ses sentiments familiaux les plus intimes.

« Sa femme, restée au Quang-Nam lui écrira ; mais il ne recevra ni ses lettres, ni celles de sa famille et elle mourra sans qu'il le sache.

« La pension qu'on lui avait allouée pour séjourner en France, lui sera retirée, pour le forcer à rentrer en Indochine. Il n'en fera rien. On supprimera même à son fils la bourse d'études qu'on lui avait accordée.

« Peu importe !... le lettré se fera retoucheur en photographie et le fils, pour subvenir aux besoins douse père tombé

malade, abandonnera ses études. Fidèle au devoir de piété filiale, il entrera, comme expéditionnaire, au « Bon Marché » pour que celui qui lui a donné la vie ne meure pas de faim.

M. Marius Moutet fera toutefois rendre sa bourse à cet enfant ; mais le pauvre petit, miné par la tuberculose, s'en ira mourir au Tonkin.

Et j'ai passé jusqu'ici sous silence — comment tout dire ? — les poursuites dont Phan Châu-Trinh a été victime, de septembre 1914 à juillet 1915, pour un prétendu complot et de prétendues intelligences avec le prince annamite Cuong Dé qui résidait en Allemagne et cherchait à nuire à la France, poursuites dont l'inanité devait être démontrée par l'ordonnance de non-lien qu'on fut forcé de rendre en sa faveur, après l'avoir soumis, au cours de sa détention préventive, à des procédés d'instruction qui soulevèrent d'indignation le cœur de M. Marius Moutet et le mien et nous firent, à cet égard, élever de véhémentes protestations contre l'attitude d'un certain substitut du rapporteur du 1er Conseil de guerre de Paris qui a, depuis, rendu son âme à Dieu ou au diable.

Tout cela sera dit et repris, quelque jour, dans un livre, pour la pleine justification de la conduite d'un homme comme celui dont je commence à défendre ici la mémoire.

Il rêvait d'une émancipation progressive de l'Indochine, sous la tutelle éclairée et généreuse de la France, avec l'accès-

sion graduelle de ses compatriotes à l'administration et à la représentation de leur propre pays.

C'étaient là des idées dont le regretté général Pennequin m'avait déjà fait l'honneur de m'entretenir en 1900.

Il faut se féliciter que ce soient aussi celles de M. le Gouverneur général Varenne, car je crois que toute politique qui ne s'en inspirerait pas nous serait funeste.

« Je suis, m'écrivait de Paris le lettré Phan Châu-Trinh, dans sa langue, le 12 novembre 1915, un homme malheureux qui a quitté, voici neuf ans, son pays, sa femme, ses enfants, et qui s'est résigné à toutes les humiliations, à tous les sacrifices, dans l'espoir de contribuer au rapprochement des Français et des Annamites. Si ma mort devait présenter un avantage pour votre pays et pour le mien, je n'éprouverais aucun regret du sacrifice de ma vie. »

Il m'a écrit et il a écrit bien d'autres choses, tant au ministre des Colonies qu'à un ancien gouverneur général de l'Indochine, le lettré Phan Châu-Trinh.

Ami de la France, ardent patriote et non moins ardent démocrate, homme de grand cœur et de fiers sentiments, sa mémoire sera lavée des haineuses suspensions qui tenteraient de la ternir.

C'est le moins que je puisse lui promettre, moi qui l'ai tant connu et qui lui garde tant d'estime.

Commandant JULES ROUX

(Cahiers des Droits de l'Homme)

COOPÉRATION

Précisons, pour commencer ; j'entends m'occuper non de la coopération en général ou de ses manifestations occidentales dans le cadre d'une civilisation fort différente de la nôtre, mais bien plutôt des fruits à en retirer pour la solution des grands problèmes qui sollicitent notre attention ; et dont le premier est, sans conteste, celui du rapprochement, en attendant la fusion synthétique, de deux vieilles races, de deux nobles cultures en présence.

Suivant, en effet, le plus ou moins d'activité efficace consacrée, de part et d'autre, à la justification, puis à la mise à l'œuvre, d'une coopération féconde, le contact peut être l'occasion de conflits dissolvants ou la base de l'harmonie nécessaire, dans laquelle êtres et choses tendent normalement à se stabiliser.

Voyons donc rapidement ce que nous pouvons et devons faire dans ce sens, d'abord individuellement, et, en quelque sorte sur le plan sentimental, puis

comme effort intellectuel et de comoréhension, en présence de doctrines et d'états sociaux qui nous sont étrangers.

Le préjugé de race n'est pas un vain mot. Il existe. Et ceux-là même qui le réprouvent avec le plus d'énergie ne sont pas exempts, parfois, d'obéir d'instinct, inconsciemment, à ses funestes sollicitations. En ceci comme en bien des choses, nous faisons partie d'un monde où l'action n'est pas la scène du rêve.

A considérer la finesse de l'esprit annamite et l'urbanité de la race, surtout si on les met en opposition avec la mentalité fruste et les mœurs brutales du Noir, il semblerait que la couleur de l'épiderme eût moins, beaucoup moins d'importance en Asie qu'en Afrique. On peut se souvenir des premières permissions qui furent accordées, pendant la guerre de 1914, aux sous-officiers tonkinois et de la véritable séduction qu'ils exercèrent sur la population parisienne. Elle avait vu des Sénégalais, des Kabyles, en somme des primitifs; elle était étonnée de voir, en ces nouveaux « exotiques », des civilisés, d'une politesse et d'une tenue plus soignées que celles de bon nombre de Blancs venus du Canada, d'Australie ou d'ailleurs. En France, donc, les réelles qualités des Annamites furent appréciées, on peut le dire, sans la moindre répulsion provoquée par la différence de race.

En va-t-il identiquement à la Colonie? Faisons nous-mêmes, nous les « protecteurs » — gardons le terme, puisqu'il est courant! — faisons-nous « meilleur ménage » avec nos protégés d'Indochine que les Français de Dakar ou de Tananarive avec les Sénégalais ou les Malgaches?

Hé bien, non au contraire! A bien regarder, les rapports sont ici empreints plus certainement d'une vague antipathie. Nous ceux qui aimons ce pays se sont souvent demandé pourquoi il en est ainsi. Le mot de l'énigme est sans doute celui-ci: Le Noir est un ignorant un arriéré. Il le sait et se le laisse dire; la supériorité du Blanc est pour lui un dogme; tout semblant d'égards venant du Blanc flatte sa vanité. En Indochine, par contre, les jeunes générations plus ou moins imprégnées de réformisme conviendront bien de la valeur de notre civilisation dans le domaine matériel, dans le domaine des

sciences appliquées, mais en matières philosophique et sociale, ces jeunes, tout comme leurs anciens, prétendent ne pas s'incliner devant nous. Quand nous débarquons en ce Pays, les armes à la main, tous ceux qui pensaient, en Annam, étaient unanimes à nous traiter de « Barbares blancs »... et, effectivement, marseillais et légionnaires, au regard des Sages nourris de Confucius, faisaient parfois piètre figure, il faut l'avouer!

Depuis, le pays annamite a connu, et c'est fort heureux, de nouveaux types de Français. Chez les meilleurs de ceux-ci, tout comme chez les moyens et les pires, la mentalité dominante va s'affaiblissant, à mesure que l'on s'éloigne des heures sombres de la conquête, à mesure aussi que le progrès, lent mais régulier et sûr, apporte quelque heureuse transformation, sous toutes les latitudes, des individus et des collectivités humaines.

Il n'en demeure pas moins vrai que le fond vaseux d'esprit de race est encore ici plus adhérent, sinon plus profond qu'en Afrique, et qu'il y est, surtout, plus étendu. Il y affecte, en effet, les deux races à la fois. Il est bilatéral. Alors qu'ailleurs nous sommes seuls à devoir faire « mea culpa », nos amis annamites voudront bien convenir que l'effort de sincère et cordial rapprochement, par une étude sympathiquement attentive du voisin, s'impose indistinctement, et à peu près dans une égale mesure, aux éléments des deux races...

Un mal porte fréquemment son remède en lui-même; si toute la faute, si tout l'excès de vanité ne sont pas d'un seul côté de la barricade (Oh! le vilain mot, à démolir comme la chose!), chacun faisant en paix son examen de conscience, il sera plus facile de s'unir, comme parfois on divorce aux « torts et griefs réciproques ».

Les vrais libéraux ne sont pas nombreux, hélas! dans l'une et l'autre masse; mais leur rôle est un rôle de ferment, dont la moindre particule suffit à faire lever la pâte généreuse. Au moins, pour ce rôle reconfortant, tenons-nous prêts, exempts de tout parti-pris, de tout soupçon d'orgueil ou de dédain.

Parallèlement à cet effort sentimental, le labeur de l'esprit aura aussi sa tâche:

Il faut connaître pour aimer. Or, Français et Annamites évoluent à côté les uns des autres, en Indochine, sans ressentir la curiosité de mutuellement se découvrir.

En dehors de ce qui transparait forcément dans les actes de la vie courante et dans les manifestations extérieures, chaque race ignore l'autre, surtout dans son être intime, dans ses croyances et son atavisme.

C'est encore du côté français que la lacune est le plus visible : nous avons, en effet, imposé à la jeunesse des écoles l'étude de notre langue, — ce qui peut se justifier —, et aussi, ce qui paraît moins rationnel, des programmes d'instruction, des méthodes directement importés d'Occident. Pour peu que l'« assimilation » dont nous nous défendons en politique mais que nous pratiquons ainsi en matière pédagogique, donne quelque rendement, les Annamites auront des vues sur notre Occident : ils connaîtront le Christianisme, grand fait historique, et son influence en Europe ; ils connaîtront la philosophie grecque et la fournaie juridique de l'esprit latin ; ils auront admiré les chefs-d'œuvres de l'antiquité et de notre Renaissance.

Par contre, en supposant, ce qui est la règle courante, qu'ils ne trouvent pas, au foyer domestique, le complément normal de cette culture de *déracinés* qui leur est imposée dans leur propre pays, ils auront complètement rompu avec le passé de leur race. Ses grands penseurs, ses moralistes auront vainement écrit les maximes de vie, qui, depuis des millénaires, guidaient l'Extrême-Orient ; l'élite sortie de nos écoles ne saura plus les lire.

Quant à nous, tant par paresse et négligence que par l'effet des méthodes enseignant nos seuls programmes occidentaux, nous nous désintéressons, à très peu d'exceptions près, de l'étude de ce pays et de son passé.

Il semble que les mœurs et pratiques administratives, mises en harmonie avec les solennelles déclarations de nos politiciens, devaient tendre à cette coopération, à cette collaboration effective, sans laquelle la co-existence de Français et d'Annamites en Indochine finirait par devenir anormale.

Les mœurs sont lentes à réformer ; les progrès, sur ce terrain, se supputent par générations scolaires, et ils ont pour base

l'éducation. C'est à l'école, — école Unique, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, — qu'il appartient d'ensemencer utilement le champ de l'esprit. Or il ne semble pas que notre conception actuelle de l'enseignement en Indochine soit saine ; elle pourrait même devenir dangereuse comme est dangereux tout ce qui heurte l'universelle harmonie.

Que fait ici, depuis trente ans, l'école française ? Elle supprime l'Orient. Elle impose à la jeunesse une *occidentalisation* forcément superficielle qui hurle contre son atavisme et les pratiques courantes de la vie de sa race. Elle s'acharne ainsi à un labeur heureusement sans issue, ... heureusement, car, si elle parvenait à ses fins elle formerait une élite dirigeante qui ne comprendrait plus les masses à diriger et ne serait plus comprise d'elles.

Il faut absolument enrayer ce mouvement. Comment ? Par la *Coopération*, par la synthèse de ce qu'il y a de vraiment *Humain* dans les deux cultures en présence, occidentale et orientale, et non par l'étouffement de la seconde sans profit réel pour la première.

Nous sommes en Asie, et en Indochine. Au lieu de copier servilement ce qui se fait en Europe et en France, ayons l'imagination suffisante, le courage aussi, d'organiser à tous les degrés, en ce pays, un enseignement *local complet et complètement adapté*. Complet, pour que la formation qui en résultera vaille celle de la Métropole et que les diplômes correspondants puissent, ici et là-bas, être acceptés en équivalence ; complètement adapté surtout, pour qu'un jeune Indochinois reçoive non seulement l'instruction, mais encore la formation intellectuelle et morale, la culture, en un mot qui convient à un Indochinois, — culture qui n'aura pas plus négligé sa morale traditionnelle, ses gloires nationales, ses philosophes, que les grands hommes et les grandes œuvres de l'Europe et de l'humanité.

Comme au temps des migrations grecques, la Chersonèse d'Or serait ainsi le lieu de rencontre et d'harmonieuse fusion de deux civilisations différentes mais non opposées, susceptibles, au contraire, de se compléter l'une par l'autre.

D. H.

(L'Indochine Républicaine)

UNE OPINION CHINOISE SUR L'AVENIR DE L'EXTRÊME-ORIENT

Dans un essai intitulé « La philosophie du Christianisme » de M. J. A. Froude, on trouve l'apologue suivant : Un jour d'été, une rose des mousses se cachant parmi son feuillage laissa tomber un regard jusqu'à ses racines et aperçut le fond dans lequel elle croissait. — Quelle demeure dégoûtante est la mienne, s'écria-t-elle ! Comment, moi, la plus belle des fleurs, puis-je vivre dans un tel milieu ! — Elle s'arracha de sa tige, se glissa dans les mains du premier passant et triompha en se voyant au centre d'un bouquet. Mais ce triomphe fut court ; la fleur se fana et mourut. — Pour M. Ku Hung-Ming, écrivain chinois qui nous a livré ses pensées sur les destinées du Japon, cette rose, c'est l'Empire du Mikado ; le lit de fumier dans lequel elle a poussé, c'est la Chine et le bouquet où elle s'est réfugiée pour un triomphe éphémère, c'est la civilisation européenne moderne. Selon lui, il n'y a d'antagonisme entre Japonais et Chinois que parce qu'ils sont frères. Les frères, on le sait, se querellent plus souvent que des étrangers. C'est l'attitude de supériorité prise par les Japonais à l'égard des Chinois, qui est au fond de cette hostilité, de même que jadis Anglais et Français se détestaient grâce à la morgue de ceux-là. Cependant l'Angleterre doit à la France le meilleur de ce qui a fait sa force. Le raffinement de manières, l'exquise politesse de l'aristocratie anglaise et cette chevalerie toujours en honneur dans les universités de Grande-Bretagne : bref, toutes les qualités par lesquelles les Anglais se jugent supérieurs aux Français, sont justement celles dont ils leur doivent l'héritage, depuis la conquête normande.

M. Ku Hung-Ming pense que la position des Japonais vis-à-vis des Chinois n'est pas différente. Les qualités japonaises ne sont que des vertus chinoises. Le *Bushido* lui-même, ce farouche sentiment de l'honneur national, est d'importation chinoise et il remonte à Kouan-yu, héros divinisé sous les traits du génie de la guerre. Bien plus, les Japonais d'aujourd'hui sont les véritables Chinois, les fils de cette magnifique civilisation de l'époque Tang, dont les habitants de la Chine moderne ne sont plus dignes d'être les descendants.

Pour M. Ku Hung-Ming, il n'y a plus de vrais Chinois, depuis la dynastie des Yuan, mais seulement des demi-Mongols, héritiers perpétuels de la négligence et de la malpropreté des conquérants. A peine si dans les provinces du Che-kiang et du Kiang-sou se retrouvent quelques traces de l'antique raffinement du peuple céleste.

C'est au Che-kiang que le dernier empereur Song, fuyant devant les hordes mongoles, vint se réfugier et mettre à l'abri dans sa capitale de Hang-tchéou ce qu'il put sauver de la grandeur et de la beauté de sa dynastie. De celles-ci l'actuel Japon peut avoir la fierté de se réclamer. C'est lui qui conserve, cachées sous les apparences du progrès, mais toujours vivantes, les pures reliques du passé chinois.

L'historien américain Lowes Dickinson pense que le Japon est le seul pays moderne où l'on puisse retrouver une image de la Grèce ancienne. Aux yeux de M. Ku Hung-Ming, passer des jardins japonais aux maisons chinoises, c'est quitter l'âge de Périclès pour le centre de l'Europe, au Moyen Âge. Son admiration pour le Japon est fanatique et il trouve digne de Sophocle cette pauvre jeune fille japonaise, exilée volontairement à Shanghai pour y gagner avec peine de quoi pourvoir à l'éducation de son jeune frère. Ce trait révèle le noble esprit de sacrifice dont est issue la force du Japon. Et l'on peut l'étendre au pays tout entier, qui grâce à cette force unitaire, est resté le seul en Asie dont l'indépendance n'ait pas été entamée par les entreprises de l'Occident. Pour lui, l'adoption des méthodes européennes a été un acte de sacrifice, auquel il ne s'est plié que pour conserver dans son intégrité l'esprit de la civilisation antique. Les Chinois, au contraire, n'ont pu résister à l'emprise étrangère, parce que les qualités ancestrales leur sont devenues lettre morte. Ils défendent encore leur bien matériel, la propriété de leur sol, mais leur patrie spirituelle, ils ne s'en soucient plus guère. Seul, le Japon vit encore de l'idéal dont la Chine anima sa grandeur passée. Et s'il a adopté les coutumes et les armes occiden-

ales, c'est pour se garantir de l'Occident.

Les Chinois lettrés qui, à l'exemple de M. Ku Hung-Ming, sont encore attachés aux traditions les plus hautes de leur pays, ne méprisent pas, comme nous le croyons, la civilisation moderne, car c'est une force qui s'impose; ils condamnent l'usage que les peuples occidentaux en ont fait. Ainsi l'Allemagne représentait pour eux le plus haut degré de perfectionnement scientifique: elle l'a appliqué à la guerre et au mal, et le monde, grâce à elle, est aujourd'hui bouleversé. Bien que l'Europe et l'Amérique aient été les victimes de ses méthodes, elles ne semblent pas en avoir tiré des leçons propres à en détourner les effets. Semblables aux constructeurs de la Tour de Babel, leur ambition est d'élever de plus en plus haut le monument de leur orgueil, sans en consolider les fondations. Si celles-ci ne reposent pas sur les lois spirituelles et morales, la chute est prochaine. C'est le cas pour l'œuvre uniquement matérielle de l'Occident. Carlyle écrivait déjà que l'Etat moderne, c'est l'anarchie pure, contenue par la police.

Le Japon, se demande M. Ku Hung-Ming, ira-t-il jusqu'au bout de son imitation et oubliera-t-il les fondations sur lesquelles il a construit sa structure moderne? Les idées dérivées d'une civilisation étrangère peuvent transformer le cerveau, mais non pénétrer

l'âme d'une autre race. Ce n'est pas dans l'idéal occidental que le Japon gardera sa force, mais dans l'idéal dont il a recueilli l'héritage de la Chine antique et qui fait sa grandeur, quelque obscurci qu'il soit maintenant dans sa patrie. C'est l'avenir du Japon et de l'Extrême-Orient qui est en jeu. Cette patrie de l'Asie sera-t-elle comme ce bouquet de fleurs coupées, rapidement flétri, dont parle M. Froude ou bien conservera-t-elle sa vitalité en s'alimentant à ses sources profondes? Son sort total est lié à l'évolution du Japon. Si celui-ci maintient intact et vivant l'esprit que lui infusa la Chine des Tang, il pourra en même temps que grandiront ses pouvoirs, redonner à sa voisine conscience des siens.

Il est assez inattendu pour les Européens de voir un Chinois lettré et de grande importance sociale, attribuer au Japon le rôle de tuteur; il est vrai que ce tuteur doit tout à son protégé. Il possède les vestiges d'un héritage dont celui-ci n'a pas su se servir. Mais à l'emploi que la Chine a déjà fait des instruments de la civilisation occidentale, tant décriée par ses derniers sages, on peut douter qu'elle y cherche jamais le moyen de reconquérir l'idéal de son passé.

Alfred MEYNARD
(*Le Courrier d'Haiphong*)

LE CONFLIT DES RACES

Les événements de Chine, du Maroc et de Syrie donnent au livre de M. Théodore Lothrop Stoddard, traduit sous ce titre par M. Abel Doysie, un vif intérêt.

Le nombre total des êtres humains actuellement en vie, indique l'auteur, est d'environ 1.700 millions, sur lesquels 500 millions sont blancs, alors que 1.150 millions sont de couleur (500 millions de jaunes, 450 millions d'hommes de race brune, 150 millions de noirs, 40 millions de rouges ou « Amérindiens »). Les races de couleur sont donc vis-à-vis des blancs dans le rapport de plus de deux à un. Si l'on considère les races fondamentales

comme des unités, il apparaît que les blancs tendent à doubler leur chiffre en quatre-vingts ans, les jaunes et les bruns en soixante et les noirs en quarante. Il en résulte un exode formidable et sans cesse accru des hommes de couleur hors de leurs pays surpeuplés. A elle seule, la population du Japon, qui est d'environ 100 millions d'âmes, s'accroît à la vitesse moyenne de 800.000 âmes par an. A cette vitesse, la Chine (qui compte 400 millions d'habitants) s'accroîtrait annuellement de 6 millions. Aux Iles Hawai, en 1917, il naissait annuellement 5.000 Japonais pour 95 Américains.

M. Lothrop Stoddard établit très nettement que la puissance des races de couleur date surtout de la guerre russo-japonaise, qui a brisé le dogme de l'invincibilité blanche et déchiré le voile de prestige qui recouvrait la civilisation blanche. La Grande Guerre, elle, a marqué l'effondrement de la solidarité fondamentale de la race blanche, telle qu'elle s'exprimait en divers concepts unificateurs, comme la « Pax romana » de l'antiquité, la « Civitas Dei » ou communauté chrétienne du moyen âge et le « Concert européen » de la diplomatie du XIX^e siècle. Pendant cette guerre « de sécession des blancs », cette « nouvelle guerre du Péloponèse », aucun des deux camps n'a hésité un seul instant à se servir de n'importe quelle arme, sans prendre garde aux conséquences qui pourraient en résulter finalement pour la race. Non seulement les gouvernements belligérants ont utilisé toutes les troupes de couleur qu'ils ont pu équiper, mais encore, les peuples belligérants eux-mêmes ont donné à cette mesure leur complète approbation. Le monde blanc s'est habitué à l'emploi de mercenaires de couleur et à la conclusion d'alliances avec des peuples de couleur contre des adversaires blancs, comme à des choses toutes naturelles.

Depuis, la Russie a fait alliance économiquement avec des peuples de couleur, contre des nations de races blanches et sa propagande a été accueillie chez ceux-là avec une sympathie marquée.

Malgré l'abondante documentation de son livre, si riche en citations significatives, les généralisations saisissantes de M. Lothrop Stoddard manquent un peu de caractère scientifique. Il est bien difficile de croire à une offensive concertée des races de couleur, et l'auteur reconnaît lui-même que « la vision d'une Asie unie, se levant soudain dans une crise de fanatisme et déversant des pyriades d'hommes bruns et jaunes sur l'Occident blanc, apparaît comme le produit d'une imagination surchauffée ». Au surplus, certaines élites blanches qui écoutent avec sympathie « les appels de l'Orient » ne paraissent-elles pas autrement inquiètes de la montée des races de

couleur. Si la race blanche doit succomber, la faute en est à son infériorité américaine.

Voulant faire sensation, M. Lothrop Stoddard trace du monde d'aujourd'hui un tableau inutilement alarmiste et mélodramatique. Au point de vue anthropologique, l'auteur se rattache à l'école de Madison Grant, dont on connaît le livre célèbre : *The Passing of the Great Race*.

Quand M. Stoddard écrit qu'au cours de la dernière guerre, « le Nordique s'est précipité à la bataille, tandis que l'Alpin, plus lourd, et le petit Méditerranéen, sont restés chez eux ou sur le front, ont manifesté moins d'ardeur combative, ont moins risqué et ont plus souvent sauvé leur peau », il paraît bien difficile de souscrire sans réserve à ce panégyrique pseudo-gobinien d'une hypothétique « race élue ». La guerre a été gagnée aussi bien par les brachycéphales bruns que par les dolichocéphales blonds.

L'« anglo-saxonnisme » de MM. Madison Grant et Lothrop Stoddard n'est, au bout du compte, qu'une variante d'assez mauvais aloi de certaines théories pangermanistes. Le poème de Kipling, par lequel se termine *Le flot montant des peuples de couleur* a le même accent que certains textes de Treitschka et de Bernhardi. Au surplus, n'oublions pas que les « Alpains » et les « Méditerranéens » ne sont pas seulement des Latins, mais que le « Cockney » basané, lui aussi, est — M. Stoddard le reconnaît — une résurrection du type méditerranéen primitif ». Pour conclure, l'intérêt du livre de M. Lothrop Stoddard est surtout psychologique : il traduit à merveille l'état d'esprit d'un Américain un peu halluciné par l'extrême fécondité de la race noire, par les progrès de l'immigration japonaise et par les périls de la miscégenation. Il n'est pas étonnant que, le 26 octobre 1921, feu le président Harding ait déclaré que « qui-conque prendra le temps de lire attentivement le livre de M. Lothrop Stoddard se rendra compte que le problème des races qui se pose aux Etats-Unis n'est qu'un aspect du conflit des races auquel se trouve acculé le monde entier. »